

Problématique :

Le logement est un droit essentiel et un facteur majeur de l'inclusion des personnes vulnérables dans la Cité. Dans ce cadre, la mise en œuvre du Logement D'Abord (LDA) doit permettre de proposer des réponses innovantes aux personnes concernées, en invitant intervenants sociaux et médico-sociaux à transformer leurs pratiques professionnelles, de manière à envisager dorénavant de nouvelles modalités d'accompagnement.

Cette formation a pour objectif d'accompagner et de soutenir cette transformation, en outillant les professionnels, pour leur permettre de s'engager dans ces dynamiques innovantes. Celles-ci, à partir des principes qui sous-tendent le Housing first mais également le « Un chez soi d'abord », doivent pouvoir se diffuser au cœur de l'action sociale, pour sortir des logiques technicistes et en silo, afin de développer des approches globales. Enfin, ces transformations s'appuient sur l'expertise des personnes concernées, favorisant le développement du pouvoir d'agir, tout en envisageant la réduction des risques et le rétablissement comme autant de dimensions à intégrer dorénavant dans les pratiques professionnelles. Cette transformation des pratiques nécessite également l'engagement des équipes d'encadrement (directions et chefs de service) des établissements et associations qui participent à ce vaste mouvement. En effet, envisager le changement ne peut se réaliser sans l'implication forte des cadres, porteurs d'objectifs qui bousculent les pratiques et hiérarchies en place.

Public visé :

- 3 sessions destinées aux **intervenants sociaux et médico-sociaux**,
Nous proposons que chaque structure puisse associer **des personnes concernées** à la formation, de manière à vivre et éprouver d'emblée ces dynamiques transformatrices ;
- 1 session destinée aux **équipes d'encadrement**.

Objectifs généraux :

- Le logement comme un droit fondamental : à quelles conditions ?
- Diffuser une culture commune des fondamentaux du LDA (aller vers les personnes, respecter leur temporalité, accepter leurs souhaits, accepter de se décentrer et lâcher prise, accompagner sans assister, etc...)
- Apporter des éclairages théoriques et expérientiels sur les différentes dimensions du LDA
- Resituer les interventions menées dans des dynamiques pluridisciplinaires
- Rétablissement et pouvoir d'agir
- La réduction des risques

Objectifs opérationnels :

- Interroger et transformer les pratiques professionnelles
- Interroger et transformer les organisations

Jour 1

LE LOGEMENT D'ABORD

Genèse et état des lieux
Vers la fin du modèle en « escalier » ?
Les nouveaux modèles d'intervention
Quels enjeux pour les pratiques professionnelles
Le travail au domicile des personnes, ou comment aller vers ?

Intervenant : Olivier Simon – Formateur indépendant et expert des questions de participation et du LDA

Jour 2

LES COLLABORATIONS ENTRE LE MONDE DU SANITAIRE ET DU SOCIAL

Un modèle commun : le biopsychosocial ?
Les articulations possibles et les partages des compétences envisageables
Les conditions d'une collaboration
Comment croiser les approches ?

Intervenants :

Chef de projet LDA + Equipe Ressource / M2A

Membres de l'équipe « UN CHEZ SOI D'ABORD¹ » de Strasbourg

Jour 3

RETABLISSEMENT ET POUVOIR D'AGIR, UN NOUVEAU REGARD

Apports théoriques autour du rétablissement en santé mentale : historique, principes, concepts
Focus sur l'empowerment
-Qu'est-ce que les pratiques orientées rétablissement peuvent apporter aux équipes du logement d'abord ?
- Les outils de l'approche orientée « rétablissement » : les plans de rétablissement/de crise ; la multi-référence ; le travail pair...

Intervenants : Membres de l'équipe « UN CHEZ SOI D'ABORD » de Strasbourg

Jour 4

LA PARTICIPATION DES PERSONNES CONCERNEES

Comment reconnaître et valoriser le savoir expérientiel ? la pratique du récit du vie.
Comment organiser la participation au fonctionnement de l'institution des usagers ?
Le rôle de pair-aidant dans les équipes : quelle place ? quel rôle ?

Intervenants : Membres de l'équipe « UN CHEZ SOI D'ABORD » de Strasbourg

Jour 5

FORUM OUVERT (voir p.4)

En fonction des thématiques, l'équipe d'un « chez soi d'abord » intervient systématiquement en binôme composé d'un professionnel (Directrice/coordonateur/psychologue/travailleur social/pair-aidant) et d'un locataire.

Jour 1

LE SERVICE PUBLIC DE LA RUE AU LOGEMENT : quelles politiques de l'Etat aujourd'hui ?

Les enjeux du développement du LDA et de la transformation des modèles d'accompagnement des publics autour des problématiques liées au logement.

Intervention de la DIHAL (Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement) -

Intervention de la DDETSPP (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations)

Jour 2

INTEGRER L'EXPERIENCE DES PERSONNES CONCERNEES DANS LES EQUIPES, LE RÔLE ET LA PLACE DES PAIRS AIDANTS

Comprendre l'émergence de la pair-aidance et les questions qu'elle soulève Identifier les enjeux, freins et leviers liés à l'intégration d'un pair au sein des équipes...

Intervenants : Catherine GERARD, responsable du service PAT (Peer and Team support) + **formateur-accompagnateur** (pair aidant), service du SMES (Santé Mentale Exclusion Sociale/Housing First) de Bruxelles. BELGIQUE

Jour 3

TRANSFORMER LES ORGANISATIONS POUR TRANSFORMER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Le management en mode projet est fondamental et permet de mobiliser l'ensemble des collaborateurs vers un objectif commun. Ce module donne la méthodologie pour impliquer tous les acteurs et collaborateurs et engager son équipe dans une transformation des pratiques :

- Déclencher la mise en projet de son équipe
- Connaître les méthodes et les outils de mobilisation et de motivation collective
- Faire prendre conscience du rôle fondamental du Manager et des collaborateurs dans la réussite du projet

Intervenante : Lara GEDREICH, Directrice de l'équipe « UN CHEZ SOI D'ABORD » de Strasbourg

Jour 4

FORUM OUVERT

Journée de clôture à l'attention de l'ensemble des participants FORUM OUVERT²

La dernière journée verra l'organisation d'un forum ouvert rassemblant l'ensemble des participants au terme de l'action afin de mutualiser et confronter les apports de la formation, de manière à envisager de nouvelles manières de coopérer ensemble autour du LDA et plus largement, autour de la transformation des pratiques professionnelles.

Cette journée permettra de partager les apports de la formation pour penser comment inventer de nouvelles pratiques, comment transformer ensemble les organisations, comment travailler avec les personnes concernées, etc.

² **Les principes du forum ouvert** : les personnes qui se présentent sont les bonnes ; ce qui arrive, est la seule chose qui pouvait arriver ; ça commence quand ça commence ; quand c'est fini, c'est fini.

Modalités pédagogiques :

Partage d'expérience et appropriation par les participants des apports, en lien direct avec leurs expériences.

Calendrier :

Sessions pour les professionnels de terrain

1ère session : 6 et 7 décembre 2021 / 10 et 11 janvier 2022

2ème session : 7 et 8 mars 2022 / 4 et 5 avril 2022

3ème session : 2 et 3 mai 2022 / 30 et 31 mai 2022

Pour les cadres

Les 16, 17, 18 mai 2022

Pour les deux groupes

Forum ouvert en Juin 2022 (la date sera transmise début janvier)

Horaires

9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Lieu :

Ecole Supérieure de Praxis sociale – 4 rue Schlumberger à Mulhouse

Inscription :

Chaque association / établissement a la possibilité d'inscrire deux collaborateurs et/ou personnes accompagnées par session.

Envoyer le formulaire joint par mail à : j.kubler@praxis.alsace

Coordination de l'action :

Olivier SIMON olivier.simon@praxis-intervenants.fr

06.52.98.03.24

Assistante de formation :

Julie Kubler j.kubler@praxis.alsace

Coordonnées de l'Ecole Supérieure de Praxis Sociale

Madame Chantal MAZAEFF
Directrice générale

Ecole Supérieure de Praxis
Sociale
4, rue Schlumberger
68200 Mulhouse

Tel : 03 89 33 20 00
Fax : 03 89 59 59 98
@ : c.mazaeff@praxis.alsace

Web : www.praxis.alsace

Ecole supérieure de praxis
sociale
N° de déclaration d'activité
42 68 001 77 68
Association de droit local à but
non lucratif
Siret 778 952 176 00023 –
A.P.E. 8559B – Accord C.N.I.L.
en date du 14.12.1991